



CLUB DES AÎNES SAINTE-MARIE-CAPPEL

Compte-rendu du déroulement de l'Assemblée Générale du 31 janvier 2022

Le Président remercie

- Le maire et le conseil municipal pour leur aide financière et leur soutien,
- Les membres du bureau qui se montrent actifs à son côté,
- Tous ceux qui aident d'une façon ou d'une autre,
- Et toutes les personnes présentes ce jour.

Présentation du bilan financier et du bilan moral

Malgré la situation sanitaire actuelle, la mairie nous a accordé sa subvention annuelle, ce qui nous permettra de faire de beaux voyages dans l'année.

Deux manifestations dans l'année écoulée : les faiseurs de bateaux et la chanson française à l'Orphéon.

Le renouvellement de la moitié du bureau.

- Est sortie Nicole Recourt,
- Se sont représentés : Alain Grymonprez et Anne-Marie Deneux
- S'est portée volontaire pour rejoindre le bureau : Colette Lefebvre.
- Sont élus : Alain, Anne-Marie et Colette.

Remise des paniers pour remercier de leur implication et le travail effectué au sein du bureau

Annie Caron, François Minne, Marie-Christine Dupuy et Nicole Recourt.

Présentation du calendrier prévisionnel

(calendrier susceptible d'être modifié, annulé en fonction de la situation sanitaire)

27 février	brocante
29 mars	repas au restaurant « A l'auberge » de Caestre
7 avril	sortie au conservatoire national de Bailleul : jardin des plantes sauvages
5 mai	voyage au musée du touage à Riqueval, musée des métiers anciens, musée de la motobécane, visite en bus de la ville de St Quentin et visite de la cathédrale
18 août	deuxième voyage ouvert aux personnes âgées de la commune : familistère Godin de Guise, musée du textile et de la vie sociale à Fourmies, musée du verre de Trelon
27 novembre	brocante
17 décembre	repas de Noël

Alain a rappelé ne pas avoir oublié le repas de Noël 2021 à reprogrammer.

Un loto est prévu mais aucune date n'est encore fixée. D'autres manifestations sont en cours d'étude par le bureau.

A noter : le pass sanitaire/vaccinal reste de mise pour chaque activité

→→→

Appel à cotisation de 20 €

- Les présents ont réglé leur cotisation.
- Les absents sont appelés à la renouveler (voir bulletin d'inscription sur le compte-rendu de la réunion du 4 février).
- Seules les personnes à jour de la cotisation recevront les prochains compte-rendu de réunion et les bulletins d'inscription aux manifestations à venir.

Brocante du 27 février

Inscription des volontaires aux diverses tâches habituelles.

Moment de convivialité

Partage de la galette